

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	12
Votants	13

L'an deux mille dix ;

Le 3 Mai 2010 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **TORNATORE**, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 28/04/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA – AUDIBERT – BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL – LACROIX – YACOB

REPRESENTES : Mme ROBERT par Mme FOURNY

ABSENTS EXCUSES : Mmes BEUCHE – DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Monsieur le Maire expose que, après la signature du marché initial signé avec l'entreprise SNAF pour les travaux de sécurisation de la traversée du village, d'un montant total de ...144.570.20 € HT – 172.905.96 € TTC., et lors de la présentation au SDA, Conseil Général, ces derniers ont demandé des modifications du projet.

Des travaux ont dû être annulés et d'autres ajoutés au cahier des charges, dont le coût correspond au montant de l'avenant 3.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n° 3 :

HT 7704.50 €

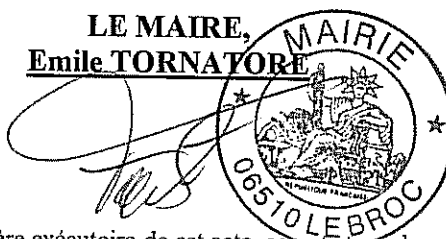
TTC 9214.58 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de M. le maire entendu, après délibération :

- approuve le marché complémentaire pour un montant de 7704.50 € HT.
- autorise M. le Maire à signer l'avenant.

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures**

**LE MAIRE,
Emile TORNATORE**



**Et ce par : - Voix pour : 12
- Voix contre : 0
- Abstention : 1**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 10/05/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 10/05/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication